



VILLE
DE
JONQUIÈRES

Vaucluse

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 08 NOVEMBRE 2016
DELIBERATION N° : 2016.05.16

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2016 – DECISION MODIFICATIVE N°2 – TRAVAUX EN REGIE –
OUVERTURES DE CREDIT**

NOMENCLATURE : 7 – Finances / 7.1 – Décisions budgétaires / 7.1.1 – Budgets et comptes

Date de convocation :
2 Novembre 2016
Membres en exercice : 27
Membres présents : 20
Représentés : 03
Non représentés : 04

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente
délibération,



L'an deux mil seize, le HUIT NOVEMBRE à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est assemblé en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

Etaient présents : L.BISCARRAT – Maire – C.MAFFRE – GA.FLEURY – G.CLEMENSON – A.DEL BASSO – F.PANZA – M.QUESTA – Adjoint – M.CHRETIEN – G.RATAJEZAK – H.FAURE – C.ORTIZ – L.CHAVANY – P.RELING – PR.MARTIN – S.CAPPEAU-FREJABUE – T.VERMEILLE – S.TRIBOLET – MC.FOLIO – L.BUFFA – P.VERGER – Conseillers municipaux

Excusés représentés : JC.AILLOT par C.MAFFRE - S.MOLINET-LECLAIRE par PR.MARTIN
A.PERIN par GA.FLEURY

Excusés non représentés : A.SCIACQUA-LERIDON – E.CRETIN-RAFFET – P.BELMONTET
S.VANDEVOORDE

Secrétaire de séance : Patrice RELING

Secrétaire de séance adjointe : Magalle LEFER – Directrice Générale des services qui ne participe pas aux débats

Suite aux travaux effectués à la Banque Alimentaire et au réaménagement de la route d'Orange et de ses abords, il convient d'affecter en recette de fonctionnement au chapitre 042 – compte 722 (Travaux en régie) et en dépenses d'investissement au chapitre 040 – compte 21318 (bâtiments publics) pour un montant de 7 988 € et au compte 2135 (Installations générales, agencements, aménagements des constructions) pour un montant de 4 914 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de M. le Maire et le rapport présenté par M. François PANZA, Adjoint aux Finances,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal n°2016.03.07-01 – 01 en date du 05 Avril 2016 adoptant le budget primitif principal 2016,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A l'unanimité :

M. 2016 -

Envoyé en préfecture le 15/11/2016

Reçu en préfecture le 15/11/2016

Affiché le 15 NOV. 2016

Recevoir

ID 084-218400562-20161108-2016_05_16-DE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU
08 NOVEMBRE 2016**

N° : 2016.05.16

1° - **AFFECTE** en fonctionnement au chapitre 042 et en investissement au chapitre 040 un montant de 12 902 €.

2° - **APPROUVE** en votant les ouvertures de crédits budgétaires, la décision modificative n°2 laquelle peut se résumer comme suit :

Section	Chapitre	Compte	Libellé	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	042	722	Travaux en régie		+ 12 902
	73	7325	FPIC		+ 91356
	011	60632	Fournitures de petits équipements	+ 9 382	
		615221	Entretien et réparations bâtiments publics	+ 10 000	
		61558	Autres biens mobiliers	+ 10 000	
		61551	Matériel roulant	+ 6 500	
	012	64111	Rémunération du personnel	+ 50 000	
014	73925	FPIC	+ 18 376		
Investissement	10	10226	Taxe d'aménagement		+ 18 202
	20	202	Frais réalisation documents d'urbanisme	+ 5 300	
	040	21318	Autres bâtiments publics	+ 7 988	
	040	2135	Installations générales, agenc. aménag. construction	+ 4 914	

3° - **CHARGE M. le Maire** de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, le jour, mois et an ci-dessus,
Ont signé les membres présents,
Pour extrait conforme le 9 novembre 2016,

Le Maire,
Louis BISCARRAT



NOTIFICATION : le 17 / 11 / 2016 à :

Comptabilité → Dossier
→ T. Principale